

Réussir la participation citoyenne

Assemblée plénière

2024

compte-rendu

Démocratie participative : gadget ou nécessité ?

Partout en France, de nombreux dispositifs visant à permettre aux citoyens de s'exprimer autrement qu'à travers l'élection et le vote se sont mis en place : procédures obligatoires de consultation ou de concertation (enquêtes publiques,...), institutions participatives, au niveau national comme le CESE (Conseil Économique Social et Environnemental) ou la CNDP (Commission Développement, Débat Public), Conseils de Développement, Conseils de Quartiers,... au niveau local.

Ainsi s'ébauchent de nouvelles formes de gouvernance, basées sur le principe de l'intelligence collective.

A l'Espace citoyen du Grand Annecy, au fil des années, avec le soutien de la Communauté d'Agglomération, une centaine d'habitants s'informent et réfléchissent sur les enjeux de ce territoire et les politiques menées pour y répondre : climat, alimentation, refonte du PLU etc.

Ils débattent et produisent des avis. Ce travail s'inscrit dans un « Cadre de coopération » qui prévoit notamment – et c'est ce qui lui donne tout son sens – comment l'Assemblée communautaire en tirera profit : que retient-elle, que ne retient-t-elle pas et pourquoi ?

Cette démocratie participative, nous y croyons. Si vous nous rejoignez, ensemble, nous lui donnerons toutes ses chances de réussir !

vendredi 7 juin 2024

de 18h à 21h

salle des eaux et forêts
à Annecy

L'Espace Citoyen
du Grand Annecy
CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT



<https://espacecitoyen.grandannecy.fr/>
contact : espacecitoyen@grandannecy.fr
tel : 07 61 44 52 53



crédits photos : Jean-Marc Lombard

Sommaire

<i>1. Nos intervenants l'ont dit</i>	<i>p. 5</i>
<i>2. Les participants lors des ateliers</i>	<i>p. 9</i>
<i>3. À retenir</i>	<i>p. 12</i>
<i>4. Et après ? Nos travaux en cours</i>	<i>p. 15</i>
<i>Petit lexique citoyen</i>	<i>p. 19</i>



Grand-Age, Zone à Faible Émission... À l'Espace citoyen, vous produisez beaucoup, et c'est toujours intéressant. Votre regard citoyen, toutes vos idées... viennent alimenter nos réflexions, parfois nous remettre les pieds sur terre !

Je suis ravie de me retrouver une fois par an, dans cette assemblée, pour échanger et travailler ensemble. Nous avons besoin de votre regard pour mettre en place des normes et des réglementations qui tiennent compte des citoyens. Il est important d'accompagner toutes les étapes de la vie, notamment en ce qui concerne la retraite et la participation à la vie citoyenne. Vos idées viennent aussi alimenter le document d'orientation budgétaire que nous avons établi ensemble. Il est crucial de trouver des financements pour mettre en place les infrastructures qui répondent aux besoins des citoyens.

*Frédérique LARDET,
présidente de l'agglomération Grand Annecy*

Depuis quelques années, je suis le travail de l'Espace citoyen et ses discussions au service de l'intérêt général grâce à l'engagement bénévole des personnes impliquées. Pour les projets de l'agglomération, les défis auxquels sont confrontés les élus sont en particulier tournés vers : la mobilité, le grand âge, le climat, l'alimentation, et la jeunesse. Nous sommes très attachés au travail collaboratif pour y arriver.

*Jean-Claude MARTIN,
vice-président Prospective et Dialogue citoyen*



Le lien avec les services est important : cela a été fait dans le cadre du travail sur l'eau avec le Lab'eau. Cela devrait se poursuivre avec le projet qui démarre de Laboratoire de l'innovation publique. Il est important que se rencontrent les citoyens, les experts et les services.

1. Nos intervenants ont dit...

Thierry CADART



Conseil Économique, Social et Environnemental [CESE].
Membre et questeur

Sylvie BARNEZET



Institut de la Concertation et de la
Participation Citoyenne [ICPC].
Déléguée générale

Bruno ARBOUET



Coordination Nationale des Conseils
de Développement [CNCD].
Co-président

Réussir la participation citoyenne

Si on veut faire de la participation citoyenne autre chose qu'un simple 'gadget', quelles sont les conditions pour garantir sa légitimité et son efficacité ?

Tous nos remerciements vont aux participants pour leurs apports concrets sur les conditions de réussite de la participation citoyenne, à nos trois intervenants pour nous avoir partagé leur expertise du sujet et au conseil de développement de Grenoble Alpes Métropole pour l'exposé de ses cas pratiques et l'animation des ateliers. La démocratie participative est réglementée et légitime. La question est cependant de savoir comment la rendre réussie, en dépit des difficultés constatées.

La première partie de la soirée a été consacrée aux paroles de nos trois experts engagés dans la démocratie participative, suivie par des ateliers et une restitution des échanges.

1

L'avenir de la démocratie participative vous donne-t-il des inquiétudes ?

- **Elle est transformatrice :**

Certains considèrent la démocratie participative comme coûteuse et conservatrice, révélant des besoins déjà connus, tandis que d'autres estiment qu'elle entrave une transition écologique et une réindustrialisation nécessaires.

Elle a cependant contribué à un changement des attitudes des élus, les obligeant à écouter les citoyens et à prendre en compte leurs avis. Elle affecte également les techniciens des collectivités et des intercommunalités, les obligeant à tenir compte de la voix citoyenne au lieu de se concentrer uniquement sur l'expertise technique.

La démocratie participative a commencé à influencer les institutions locales en intégrant des points de vue différents, malgré les défis et les résistances. Elle incite les citoyens à s'engager, à comprendre la complexité des politiques publiques et peut même influencer l'élaboration des lois au niveau national.

[SYLVIE BARNEZET]

- **Elle trouve à s'articuler entre démocratie représentative et participative :**

Il existe différents modes de démocratie, participative et représentative, chacune ayant sa légitimité et nécessitant une organisation. Il est question de l'importance de permettre la participation citoyenne dans la société démocratique, sans pour autant chercher à remplacer les élus choisis par le suffrage universel. Cela révèle les tensions et les questionnements autour de ce que la participation citoyenne produit, et souligne la nécessité de trouver les articulations nécessaires entre les différents modes de démocratie.

Il ne suffit pas seulement de participer, mais aussi de trouver de telles articulations pour permettre l'émergence de voix non entendues et faire en sorte que chaque mode de démocratie remplisse son rôle sans chercher à remplacer l'autre. [THIERRY CADART]

- **Les conseils de développement la favorise:**

Selon moi, il est évident que la démocratie est en crise à l'échelle mondiale. Les discours contre l'occident s'opposent en réalité au système démocratique. Il y a une fatigue démocratique et un affaiblissement de la représentation publique. Malgré cela, il y a un besoin croissant de participation citoyenne et de démonstration de cette participation. Les conseils de développement peuvent être une réponse à ce besoin, car ils favorisent la participation citoyenne.

[BRUNO ARBOUET]



La démocratie participative fait débat car elle perturbe. Elle oblige élus, techniciens, institutions... à faire 'avec' et non seulement 'pour' les citoyens, à changer leurs modes de fonctionnement traditionnels.

À l'échelle nationale, comment le CESE [Conseil Économique, Social et Environnemental], pièce cardinale du dispositif participatif dans notre système institutionnel, s'est-il emparé de la mission qui lui est fixée, avec quelles méthodes et éventuellement quelles difficultés ?

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a une histoire qui date de la constitution en 1958 et a évolué pour devenir le carrefour de la participation citoyenne en 2021. Le CESE est consultatif et s'appuie sur la société civile, incluant des organisations patronales, syndicales et environnementales, ainsi que des associations. Des expériences de participation citoyenne, telles que la convention citoyenne sur le climat, ont suscité des réflexions sur la démocratie participative et ont rencontré des défis concernant la portée des questions posées et la reprise des conclusions sans filtre. La convention citoyenne sur la fin de vie, organisée par le CESE, a permis aux citoyens de délibérer sur des questions délicates, montrant ainsi la valeur de la participation citoyenne bien organisée. Les travaux du CESE éclairent les débats de la représentation nationale, permettant de construire des propositions mieux vécues et comprises par la société, et mettent en place différents dispositifs pour répondre à des situations variées.

[THIERRY CADART]

Renforcement de la démocratie participative, la participation citoyenne et le rôle du Conseil économique, social et environnemental (CESE) :

- Le CESE est une assemblée consultative qui a été inscrite dans la constitution française en 1958.
- Il a évolué pour devenir un carrefour de la participation citoyenne avec la loi organique de 2021.
- Le CESE a organisé la convention citoyenne sur le climat et sur la fin de vie, avec des propositions intégrées dans le débat législatif.
- Il travaille sur des avis concernant la participation citoyenne, le développement durable et la démocratie quotidienne.
- Le CESE met en place des commissions temporaires où des citoyens tirés au sort travaillent avec ses membres sur des sujets tels que l'intelligence artificielle.

Sur le terrain, vous pouvez témoigner de la diversité des formes d'engagement citoyen, de leur vitalité, sans en ignorer les difficultés. A cet égard quel est votre point de vue sur l'envie réelle de participer chez nos concitoyens ? Pensez-vous qu'ils aient vraiment de l'influence sur les décisions politiques ? Quels sont selon vous les effets et les enjeux réels des actions de participation citoyenne ?

L'ICPC regroupe des praticiens, des professionnels, des chercheurs et des personnes intéressées par la démocratie participative en France. Il y a une grande diversité de citoyenneté dans les territoires en fonction de la sociologie, la politique, l'histoire, etc. La démocratie participative se manifeste à travers diverses formes d'engagement citoyen, allant de la concertation aux formes plus combatives telles que l'interpellation citoyenne. Il existe aussi des espaces collectifs cogérés et des initiatives sur la gestion des ressources telles que l'eau. Pour que la participation citoyenne soit efficace, il est essentiel d'établir un pacte sur le sujet, de construire des démarches inclusives et d'engager une reddition des comptes. Il est essentiel d'avancer collectivement pour que la démocratie participative fonctionne entre

“ La combinaison des approches des organisations établies et du regard neuf des citoyens dans les travaux du CESE apportent une vraie richesse.

“ La citoyenneté, elle peut aussi s'exprimer à travers des actions pour gérer des 'communs' : tiers-lieux, ressources comme l'eau... c'est la 'démocratie du Faire'.

“ Le conseil de développement est un lieu rare : ni lieu de pouvoir ni lieu de contre-pouvoir, ni lieu communautaire, mais lieu anti-fracture qui cherche à fabriquer du compromis.

institutions et citoyens. Une évaluation collective du processus est nécessaire. [SYLVIE BARNEZET]

Rencontre entre institutions et citoyens, la diversité de la démocratie participative en France :

- L'ICPC regroupe des praticiens, professionnels et chercheurs intéressés par la démocratie participative en France.
- Il existe une grande diversité de l'exercice de la citoyenneté dans les territoires français.
- La démocratie participative a plusieurs visages : concertation, démocratie délibérative, démocratie du faire, interpellation citoyenne, et gestion des communs.
- Un projet doit avoir un impact sur les gens.
- Les conditions pour que la relation à la décision entre institutions et citoyens se passe bien comprennent un pacte sur les sujets, une construction de démarches correspondant aux besoins, une reddition des comptes, et une évaluation collective du processus.

4

Pouvez-vous nous dresser un état des lieux des Conseils de Développement et marges de progression : relation avec les élus, articulation national-local.... Pouvez-vous nous en dire plus sur la piste lancée par la Coordination Nationale des Conseils de Développement d'une convention citoyenne territoriale permanente ?

En étant bénévoles au conseil de développement, il est important de trouver du plaisir dans nos actions, car c'est un lieu rare de partage et de débat. Le conseil de développement est aussi un lieu de médiation, de maîtrise des conflits et de fabrication du compromis, jouant un rôle de résistance à l'air du temps. Il est crucial de reconnaître la fragilité de la démocratie participative et de distinguer clairement le rôle des élus de celui des citoyens engagés dans le conseil. Le conseil de développement offre l'opportunité de renforcer la capacité à négocier des organisations collectives et de favoriser des débats démocratiques de qualité. Il est suggéré que les conseils de développement aient un rôle à jouer à l'échelle interterritoriale et nationale pour apporter un éclairage complémentaire dans la prise de décisions politiques.

Selon le sociologue Pierre Rosanvallon, la crise démocratique est due au fait que les politiques ne racontent plus la vie des gens. Le rôle du conseil de développement pourrait être de raconter la vie des gens et de représenter leurs expériences sensibles et réelles. [BRUNO ARBOUET]

Le rôle et les enjeux du conseil de développement dans la représentation citoyenne :

- Le conseil de développement est un lieu rare qui cherche à faire émerger des solutions et des compromis.
- Il joue un rôle de médiation et de conciliation des désirs dans une grande diversité.
- Il est un outil de résistance à l'air du temps et renforce la capacité à négocier des organisations collectives.
- Le rôle du conseil de développement est de s'exprimer en premier dans la fabrication de la décision publique, tout en respectant la responsabilité finale des élus.
- Il a un potentiel pour participer à des débats nationaux et territorialisés et raconter la vie sensible des gens.

Les associations et citoyens sont invités à échanger et débattre pour construire un avis citoyen. Une démarche et une méthode structurée, accompagnée par des professionnels.

« Aujourd'hui les citoyens ne se contentent plus d'être appelés aux urnes tous les 5 ou 6 ans. Il y a, comme l'a dit Dominique Rousseau, un besoin de 'démocratie continue' »

« Démocratie participative et démocratie représentative n'ont pas encore vraiment trouvé la bonne articulation entre elles. Chacune a sa propre légitimité, la première ayant la fonction très importante d'éviter que certains citoyens aient le sentiment que leur parole ne compte pas. »

« Une des fonctions du conseil de développement est d'être à l'écoute du territoire, et raconter le vécu sensible des citoyens. »

2. Les participants lors des ateliers

1

Comment faire pour associer largement les publics les plus variés ?

2

Comment produire collectivement une parole citoyenne éclairée ?

3

Comment mobiliser dans la durée en maintenant une implication dynamique ?

4

Comment coopérer en confiance avec les élus dans un cadre qui engage ?

1

Comment faire pour associer largement les publics les plus variés ?

Réussir la participation citoyenne

Atelier 1

Partage avec le grand public - Ville



Réussir la participation citoyenne

Atelier 1

Des supports ludiques



Le règlement de PLUI : un plateau de jeu pour apprivoiser les règles et comprendre leur impact dans les choix d'aménagement.



La problématique. Peu de gens s'investissent dans la participation. Certains ne s'expriment jamais. Comment légitimer le citoyen à participer ? Quels formats proposer ? Mais tout le monde n'a pas forcément envie de s'exprimer, alors comment faire face à l'injonction paradoxale de la représentativité ?



Soyons visibles et accessibles !

- Les conseils de développement se concentrent sur des projets à long terme, tandis que d'autres associations s'occupent des problèmes concrets au quotidien. Il est important de bien connaître les rôles de l'Espace citoyen et des associations pour communiquer ces informations et que chacun s'y retrouve.
- Développer la communication et l'information est crucial pour se faire connaître et être visible par les citoyens et les élus. Il est recommandé de participer à des forums, des ateliers et de s'impliquer à l'échelle communale pour mobiliser les citoyens concrètement. Il est essentiel de se déployer sur l'ensemble du territoire, de rencontrer les ruraux, les jeunes, etc.
- Enfin, nous devons revoir le vocabulaire utilisé pour rendre la démocratie participative plus accessible.

3

Comment mobiliser dans la durée en maintenant une implication dynamique ?

Réussir la participation citoyenne

Atelier 3

Consult'Action sur le climat et les changements de comportements

Le contexte
Le climat territorial est un enjeu transversal de tous les secteurs (économique, culturel, éducatif, etc.).

La problématique
Le climat territorial est un enjeu transversal de tous les secteurs (économique, culturel, éducatif, etc.).

Les enjeux / difficultés

Les partis pris structurants

Concrètement, un dispositif en 6 étapes

ETAPE 1

ETAPE 2

ETAPE 3

ETAPE 4

ETAPE 5

ETAPE 6

ETAPE 7



La problématique. Tous.tes celles et ceux qui œuvrent pour la participation citoyenne ressentent parfois de la lassitude tant il est difficile de mobiliser des gens motivés, prêts à s'engager dans la durée. Comment renouveler l'intérêt, entretenir l'enthousiasme et garantir un pilotage efficace ?



Acceptons des mobilisations intermittentes !

- Dans les groupes, on constate souvent une érosion qui peut inquiéter le référent. Cependant, cette érosion a été conclue comme normale, car les gens ne sont pas toujours disponibles de la même manière. Les groupes peuvent être à géométrie variable.
- Il est important de prévoir des façons de renouveler le groupe en organisant d'autres formes de rencontres ou de travail. Varier les méthodes pour maintenir l'intérêt et avoir un pilotage pour rendre le travail visible.
- La durée du travail démocratique prend du temps, et il faut en tenir compte, surtout pour définir clairement la problématique.
- Pour pérenniser les groupes et la motivation, il faut permettre des liens « émotionnels », un vécu commun. Cela crée un lien de personne à personne, un plaisir d'être ensemble.

Réussir la participation citoyenne

Atelier 3

À la recherche d'un 2nd souffle



2

Comment produire collectivement une parole citoyenne éclairée ?

La problématique. Qu'est-ce qu'une parole citoyenne ? À partir de quand et comment devient-elle une parole éclairée, comment l'accorde-t-on à celle des autres ? Comment éviter le risque de produire uniquement des ressentis, des idées reçues, des points de vue minoritaires ?



Cultivons l'enthousiasme plutôt que la colère !

- Pour faciliter le dialogue citoyen, il est important que chacun exprime sa parole en étant ouvert à la diversité de points de vue. Accepter le dissensus est enrichissant car la divergence fait avancer et nourrit la réflexion.
- Il est essentiel de ne pas rester entre soi, mais d'aller à la rencontre d'élus et de citoyens, et de se former à la construction de la parole citoyenne.
- Il est recommandé de produire du concret en s'appuyant sur l'expertise de chaque membre du groupe et de chercher des formations novatrices.
- L'enthousiasme est la base de tout, et des gestuelles peuvent rendre les réunions plus fluides et favoriser la compréhension.



4

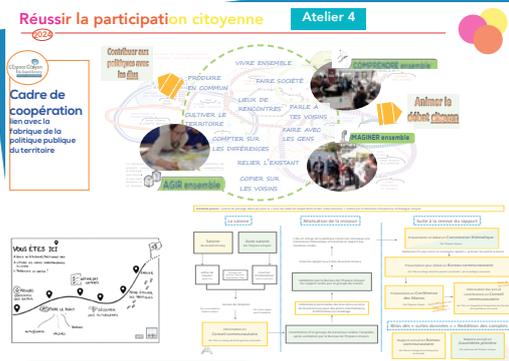
Comment coopérer en confiance avec les élus dans un cadre qui engage ?

La problématique. Si l'on n'y prend garde, l'engagement participatif peut générer déception, sentiment d'inutilité, voire méfiance. À quelles conditions peut-il créer du sens et de la confiance ? Quels seraient donc les ingrédients de la bonne recette ?



Dialogue, confiance, évaluation pour une coopération réussie entre élus et citoyens !

- L'atelier a abordé la coopération entre les élus et les citoyens, mettant en lumière l'importance du dialogue et de la confiance mutuelle.
- Un point clé de discussion était le droit de suite, soulignant la nécessité d'un dialogue après le travail citoyen dans les conseils de développement ou de quartier.
- La coopération réussie dépend de la manière dont les réflexions sont initiées et impliquent la participation des services et des acteurs clés.
- La nécessité d'établir un cadre clair de coopération dès le début d'une réflexion a été soulignée, mettant en évidence l'engagement des élus et leur réciprocité.
- En résumé, l'atelier a mis en avant les concepts de confiance, de dialogue, d'évaluation commune et de collaboration pour une coopération fructueuse.



3. À retenir ...



Développer l'engagement citoyen :

- Il est essentiel de mettre l'accent sur la communication et l'information pour faire connaître les actions et être visibles par les citoyens et les élus.
- La participation active peut se faire à travers des forums, des ateliers, et en impliquant les citoyens dans la gestion locale pour les mobiliser davantage.
- La proximité et la délocalisation sont cruciales pour atteindre les populations rurales, les jeunes et les divers groupes d'âge à travers le territoire.
- Il est important de simplifier le vocabulaire utilisé pour être plus accessible et pratique, afin de favoriser la compréhension de la démocratie participative.
- Les conseils de développement sont plus orientés vers des projets à long terme, tandis que d'autres associations interviennent sur des problèmes concrets au quotidien.



Favoriser le dialogue citoyen et l'ouverture à la diversité :

- La parole citoyenne doit être encouragée et diversifiée.
- L'acceptation du dissensus est enrichissante pour le dialogue.
- Il est important de s'ouvrir à la diversité des points de vue.
- Il faut aller à la rencontre d'élus et de citoyens, et se former sur la construction de la parole citoyenne.
- La créativité et l'enthousiasme sont des éléments importants pour des réunions productives.

MOTS CLÉS

Communication, Information, Démocratie participative, Participation citoyenne, Proximité dans l'engagement, Redéfinition du vocabulaire

MOTS CLÉS

Dialogue citoyen, Diversité des opinions, Engagement avec les responsables et les citoyens, Approches innovantes, Formation au dialogue citoyen



Renforcer la motivation et l'engagement dans les groupes de travail :

- L'érosion naturelle de l'engagement dans les groupes est normale et doit être anticipée.
- Il est nécessaire d'organiser des rencontres et des méthodes de travail variées pour renouveler l'intérêt du groupe.
- Un pilotage clair et une vision partagée de l'avancement du travail sont essentiels pour maintenir la motivation des participants.
- Rendre le travail visible en fournissant des rapports d'étape et en permettant à de nouveaux membres de rejoindre le groupe renforce l'engagement.
- La diversité des méthodes de travail, y compris les visites sur le terrain et les rencontres avec des experts, est cruciale pour maintenir l'intérêt et l'enthousiasme.

MOTS CLÉS

Dynamique de groupe, Maintien de l'engagement, Objectifs et orientations clairs, Progrès visibles, Méthodes de travail diverses



Entretenir la coopération entre élus et citoyens :

- Le dialogue entre citoyens et élus est crucial pour le travail citoyen.
- La question du 'droit de suite' a émergé dès le début de l'atelier : en reconnaissance du travail bénévole, les élus ont l'obligation de dire comment ils ont reçu les propositions et ce qu'ils comptent en faire pour la suite. Cela ouvre la possibilité aux citoyens de participer à l'évaluation des politiques publiques sur le temps long.
- La réussite de la coopération dépend de la manière dont les réflexions d'un conseil de développement sont pensées à la base. À cet égard, un cadre clair de coopération au démarrage d'une réflexion permet de fixer quelles sont les attentes et les redevabilités de chaque partie.
- L'engagement des élus et la réciprocité sont également des points clés pour une coopération réussie.

MOTS CLÉS

Coopération, Participation citoyenne, Dialogue, Évaluation, Collaboration

Pour l'Espace citoyen :

des thèmes de travail à creuser :

- approfondir avec les élus le concept de redevabilité à travers notre cadre de coopération car la déception vient toujours du manque de retour des élus sur les propositions faites ;
- cultiver les liens avec les autres structures participatives : autres Conseils de développement voisins, Conseils de Quartier sur Annecy, Conseils citoyens... Avec l'idée d'aller vers un continuum démocratique ;
- mieux communiquer pour être plus connu et reconnu et attirer des « vocations ».

des outils à développer pour attirer des publics variés :

- « balades » sur le terrain (urbain, forêt) ;
- entretiens qualitatifs ; enquête terrain ; collectes de récits ;
- questionnaires ;
- atelier ouvert type fresque, ... ;
- conférences et débats pour aider les citoyens à s'approprier les sujets d'actualité liés aux enjeux du territoire et se former à la controverse, dans le respect de la diversité des points de vue.



Promouvoir la démocratie participative et l'engagement citoyen pour relever les défis sociétaux qui sont devant nous

La démocratie va au-delà du choix de ses dirigeants et implique la participation des citoyens dans les réflexions et débats. Si le renforcement de la démocratie requiert l'engagement actif des citoyens, cela exige des conditions nécessaires pour réussir le débat citoyen, dont quatre piliers interdépendants.

Il est crucial de semer des idées pour promouvoir la vitalité de la démocratie et de cultiver cette dynamique démocratique partout. De toutes les transitions auxquelles nous sommes confrontés, qu'elles soient environnementale, économique, sociale et culturelle la transition démocratique est la principale et la participation active de la jeunesse est essentielle pour un avenir prometteur. Cela implique de changer de méthode.

Conditions pour réussir le débat citoyen :

Les quatre piliers à travailler pour réussir le débat citoyen sont la détermination du sujet, la méthode pour faire émerger les paroles citoyennes, le public cible et l'objectif recherché. Ces questions sont entièrement liées et se renforcent mutuellement dans une approche circulaire pour faire progresser la démocratie participative.

Importance de la démocratie participative :

La démocratie participative est essentielle pour la présence citoyenne dans les réflexions et débats. Il est important que les citoyens soient impliqués dans la démocratie, et il est encouragé de participer à des conventions citoyennes pour favoriser cette participation. Parce qu'on ne peut pas confisquer les débats, entourés seulement d'experts. L'expertise scientifique ne doit pas mettre sous la couverture la question démocratique qui est posée et faire une place équivalente à l'expertise d'usage.

Encouragement à l'enthousiasme citoyen :

Ce soir, chacun a fait preuve d'écoute, de dialogue, de construction, de divergence, de convergence, de propositions, etc, et il semble que la société a besoin de plein d'endroits comme celui-ci. Les conseils de développement sont des lieux où l'enthousiasme citoyen peut renaître malgré les doutes et l'incertitude face aux transitions majeures. Il est encouragé de propager ce travail et de parler de la vitalité de la démocratie dans différents contextes.

Notre responsabilité collective est de créer un avenir plus prometteur pour la jeunesse. Félicitations aux participants pour leur contribution à la société.

Les conseils de développement sont des lieux où l'enthousiasme peut renaître face aux transitions majeures.

Ici, il s'agit d'un véritable espace de débat et de démocratie participative. Les élus devraient également s'engager dans ce type de démarche pour renforcer le travail collectif et favoriser l'intelligence collective.

Il est essentiel de cultiver cette dynamique démocratique partout.

4. Et après ? Travaux en cours...

En forêt,
quels sont
nos usages
et comment
les concilier

?



Participez à l'enquête :



Un p'tit
coup de
vieux ?
Et si cela
nous
concernait
tous ? Pour
bien vieillir,
commençons
maintenant

!

Réservez la date

débat citoyen
vendredi 21 mars
2025

Pacte
pour le
climat,
comment
s'adapte-
t-on aux
changements
climatiques

?

Vous avez envie
d'en parler ?

Prenez contact :
courriel : espacecitoyen
@grandannecy.fr
tel : 07 61 44 52 53

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT



Démocratie participative

« Ensemble des dispositifs et démarches qui visent à associer les citoyens au processus de décision politique »¹

Elle est explicitement prévue par la loi comme dans la Charte de l'Environnement de 2004 ou dans les enquêtes publiques. Elle est souvent laissée à l'initiative des gouvernements nationaux ou locaux.

¹ Loïc BLONDIAUX, Professeur de Science politique à l'Université Paris I



Démocratie représentative

Le rôle des citoyens consiste essentiellement à voter lors des élections pour élire des représentants qui décident ensuite en leur nom. Exceptionnellement, les citoyens sont appelés à se prononcer directement sur une question ou une proposition : c'est le référendum. Dans ce cas on parle de **démocratie directe**.



Concertations citoyennes

Elles peuvent prendre plusieurs formes, en fonction du sujet abordé : une consultation en ligne, un atelier thématique, une conférence de citoyens... ou une combinaison de ces modalités. Contrairement à un sondage ou une enquête d'opinion, une démarche de participation citoyenne ne cherche pas uniquement à obtenir une réponse individuelle et spontanée sur une question donnée. **Elle vise aussi à provoquer des échanges et des débats.** Pour cela, les participants peuvent avoir accès à des informations plurielles sur le thème de la concertation et prendre connaissance des différentes positions d'experts sur le sujet, avant d'en débattre ensemble.

Exemple : Concertation nationale sur le mix énergétique 2022

² <https://www.participation-citoyenne.gouv.fr/comprendre/la-participation-citoyenne-quest-ce-que-cest>



Citoyen citoyen

Sur un plan juridique : « En France, il existe un lien très étroit entre nationalité et citoyenneté. Sont citoyens français les personnes ayant la nationalité française et jouissant de leurs droits civils et politiques. Cependant, d'autres critères permettent de jouir de droits liés à la citoyenneté française. Par exemple, les citoyens européens, ressortissants d'autres pays membres, peuvent voter en France à certaines élections politiques (municipales et européennes). »³

Au sens large, citoyen désigne tout ce qui a trait à l'intérêt collectif.

³ <https://www.vie-publique.fr>



Engagement citoyen

Désigne toute forme d'**engagement bénévole et volontaire** au service de la communauté. Dans le cadre d'organismes publics (pompiers volontaires, réserve de gendarmerie), associatifs (restau du coeur,...), syndicats, partis politiques.

⁴ Quotidien : C'est quoi l'engagement citoyen ? <https://www.youtube.com/watch?v=ooPYfj7uLg>



Cadre de coopération Redevabilité

Les démarches participatives prennent tout leur sens si est prévu entre élus et participants un **cadre de coopération, prévoyant les modalités du dialogue et de retour sur les avis donnés par les citoyens. C'est un engagement mutuel, la redevabilité** : « organisation et restitution de la prise en compte ou non des apports de la participation citoyenne... »⁵.

⁵ Avis du CESE 2020-2023 « Favoriser l'engagement civique et la participation citoyenne au service du développement durable » Rapporteur T.CADART



Les conseils de quartier

Créés par la loi dite '**démocratie de proximité**' en 2002, ce sont des instances consultatives mises en place par les communes pour informer les habitants et les associer davantage à la décision publique. Ils sont obligatoires dans les villes de plus de 80.000 habitants. C'est le conseil municipal qui fixe la composition et les modalités de fonctionnement des conseils de quartier. Ils peuvent être consultés par le maire, faire des propositions sur toutes questions concernant le quartier ou la ville et être associés aux actions intéressant le quartier.

lexique citoyen



Les conventions citoyennes

Dispositifs rassemblant entre 150 et 200 citoyennes et citoyens tiré.es au sort durant plusieurs sessions de travail réparties sur quelques mois. **Leur objectif est de répondre à une question de société grâce à une information éclairée et aux délibérations menées tout au long des travaux.**

Exemple : la convention citoyenne sur la fin de vie



Le Conseil économique, social et environnemental régional [CESER]

Sur un modèle représentatif similaire au CESE, les CESER sont des assemblées consultatives placées auprès du Conseil Régional et de son Président. Ils sont saisis de façon obligatoire ou optionnelle pour rendre des avis sur les documents de planifications, les budgets, les orientations, les projets du Conseil Régional. Ils peuvent aussi de leur propre initiative (auto-saisine) **émettre des avis sur toute question relevant des compétences de la Région.**



Le Conseil économique, social et environnemental [CESE]

Le CESE est la troisième assemblée constitutionnelle française (après l'Assemblée nationale et le Sénat). Elle est composée de représentants sociaux (patronat, syndicats, associations).

Sa mission : éclairer les pouvoirs publics sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux, à travers la rédaction de préconisations. Depuis la loi du 15 janvier 2021, le CESE est devenu le carrefour de la participation citoyenne selon différentes modalités :

- l'intégration de citoyennes et de citoyens tiré.es au sort à ses formations de travail ;
- les consultations en ligne ;
- les pétitions citoyennes (les Cese peut être saisis par voie de pétition recueillant plus de 150 000 signatures).



La Commission nationale du débat public [CNDP]

Créée par la loi Barnier en 1995, la CNDP est une instance collégiale indépendante garante du droit à l'information et à la participation du public sur l'élaboration des projets et des politiques publiques ayant un impact sur l'environnement. **Ce droit est désormais inscrit dans la Constitution.** Elle est obligatoirement saisie sur les plus grands projets et volontairement pour les projets de moindre impact.



L'Institut de la concertation et de la participation citoyenne [ICPC]

L'Institut de la concertation et de la participation citoyenne est **un espace de débat et de réflexion indépendant**, ouvert à toutes celles et tous ceux qui, dans l'exercice de leur activité professionnelle, militante ou élective, se posent la question de l'amélioration et de la diffusion des pratiques de concertation et de participation citoyenne à la décision publique.

Né en 2008 de l'initiative de praticiennes et praticiens qui souhaitaient échanger sur leurs pratiques et promouvoir une véritable concertation, notre philosophie se fonde sur :

- **Une conviction** : la participation des citoyennes et des citoyens à la décision publique est un pilier de notre démocratie.
- **Une ambition** : contribuer aux débats qui animent la société sur l'évolution et la refondation de notre démocratie.

Nos missions : mettre en réseau ; interroger les pratiques de concertation et leurs fondements théoriques ; échanger et débattre avec une exigence d'ouverture et de bienveillance ; améliorer la visibilité du champ de la participation aux yeux des décideurs publics ; fournir des ressources accessibles à tou.tes.



Les conseils de développement [CoDev]

Créés en 1999 par la loi Voynet, ils sont mis en place à l'échelle intercommunale, **de façon obligatoire par les intercommunalités de plus de 50.000 habitants.** Le CoDev est une instance participative composée de citoyennes et citoyens bénévoles qui peut être saisie par les élus ou s'autosaisir de sa propre initiative pour rendre des avis sur toute question intéressante le territoire.

La coordination nationale des conseils de développement [CNCD] est un espace d'échange de pratiques de débats et de réflexions au niveau national réunissant 122 conseils de développement.

L'Espace citoyen du Grand Annecy est un conseil de développement.



Les Conseils municipaux de jeunes [CMJ]

Une assemblée qui permet de donner la parole aux jeunes dans un rôle consultatif. C'est **un lieu d'apprentissage de la citoyenneté.**



Pour en savoir + :

Rendez-vous sur le site de l'Espace citoyen pour voir le replay [introduction, conférences, restitution des ateliers et clôture] : <https://espacecitoyen.grandannecy.fr/assemblee-pleniere>

Pour connaître l'actualité des groupes de travail, abonnez-vous à la lettre d'info : espacecitoyen@grandannecy.fr

Pour toute question, contactez-nous : 07 61 44 52 53

Réussir la participation citoyenne

2024



L'Espace Citoyen
du Grand Annecy
CONSEIL DE DEVELOPPEMENT



<https://espacecitoyen.grandannecy.fr/>
contact : espacecitoyen@grandannecy.fr
tel : 07 61 44 52 53